



REUNION DE QUARTIERS

JEUDI 29 NOVEMBRE 2018 – 18h30

Quartiers concernés (Zone 9) :

Claron, Batadou, Le Collet, Le Lautaret

Réunions précédentes : 22 novembre 2014, 21 janvier 2017

Elus : Eric PHETISSON, Jean PREVOST, Bernard RACANIERE

Nombre de participants : 14 personnes

En introduction, les élus expliquent les modifications qui vont arriver quant au ramassage des ordures ménagères :

- Suppression des sacs jaunes dans le courant du 1^{er} semestre 2019
- Mise en place d'une TEOM généralisé sur le territoire de la CCEPPG avec un échancier sur plusieurs années. Un débat s'est engagé autour du choix de la communauté de communes qui a été un choix de la facilité en choisissant la Taxe (Teom) et non la ROEM (Redevance) qui est plus juste car elle prend en compte le nombre de personnes du foyer donc la quantité de déchets émis. (Voir article dans le dernier bulletin municipal de nov-déc.)
- Suppression dans les deux ans qui viennent du ramassage des ordures ménagères au porte à porte avec l'installation de 8 sites d'apports volontaires
- Développement du tri sélectif afin de réduire notre facture d'ordure. En effet les déchets triés (verres, emballages, papier) sont des déchets valorisés donc qui font baisser notre facture d'enlèvement à tous. A partir du 1^{er} janvier 2019, tous les emballages seront triés : plastique, film plastique, métal....

Questionnements des participants

Containers poubelles

Les employés qui ramassent les ordures ménagères « maltraitent » les containers jusqu'à les casser. La communauté de communes les remplace gratuitement mais il serait bon de signaler que c'est le contribuable qui paie dans tous les cas. Se plaindre auprès de l'entreprise.

Réponse des élus

Des courriers dans ce sens ont déjà été envoyés au bureau de la CCEPPG. Nous allons recommencer.

Quelle est la situation financière de la commune ?

Nous nous étions engagés à ne pas augmenter les impôts communaux. Nous avons pu tenir cet engagement. Mais comme nous étions très endettés, nous avons réduit le nombre de personnel de la commune au fur et à mesure des départs à la retraite (Passage de 9 à 5 personnels aux services techniques par exemple).

Travaux à faire dans le quartier

- + Chemin des Traversiers qui mène à la boulangerie de Visan Nord à nettoyer. Beaucoup de collégiens passent par là et c'est très sale.
- + Grille à souder (soudure à l'arc) en bas du lotissement Claron. Elle semble être voilée.
- + Panneau d'information du lotissement en mauvais état.

Réponse des élus

Les services techniques seront envoyés. Pour le panneau, il ne sera pas remplacé car il est abîmé régulièrement comme les autres panneaux dans le village. Nous privilégions l'information par mail.

Adressage des rues des deux lotissements

Il n'y a pas de plaque indiquant le nom des rues des deux lotissements Batadou et Claron. Manque d'identification.

Réponse des élus

Nous avons eu le même problème avec les quartiers de Notre Dame des Vignes. Nous allons faire la même démarche. Il faut tout de même savoir que l'acceptation par la poste est une décision qui traîne en longueur.

Restaurant scolaire

Ce le dernier investissement important fait par la commune. Il est quasiment achevé et déjà fonctionnel auprès des élèves de l'école. Nous avons projet d'en faire également un restaurant intergénérationnel. L'inauguration du restaurant scolaire se fera en début d'année 2019 car des travaux d'aménagement de l'école sont aussi en cours. Par

contre nous organiseront une opération « Portes ouvertes » pour permettre aux parents de venir visiter ce lieu. Le restaurant a un énorme succès 80% des enfants y mangent. Cela est dû à la qualité des repas (cuisine traditionnelle, aux animations faites par le FREP qui gère le lieu. Circuits courts et la production locale (Fruits et Légumes de Visan) sont privilégiés.

Concours des villages fleuris

Notre village a participé pour la première fois au concours des Villages Fleuris. Nous avons bien espoir dans les années à venir de gagner une « marguerite ». Le jury a fait des propositions que nous allons mettre en œuvre. Une commission pour intégrer des citoyens volontaires pour participer à la réflexion se mettra en place.

Avenir de La poste de Visan

Le bureau de Visan est de plus en plus souvent fermé. Il n'est d'ailleurs ouvert que le matin.

Réponse des élus

Nous avons la pression de La Poste pour que la mairie prenne en charge ce service public. Nous résistons pour le moment Le maire a un rendez-vous prévu prochainement avec un responsable de la Poste. Pour notre part, nous avons la volonté de garder le bureau de poste à Visan. C'est un Service public utile à la population et aux entreprises locales.

Épicerie rouverte

Un appel à venir acheter dans cette épicerie de proximité est lancé aux participants. Si l'on veut que l'épicerie continue, il faut venir y faire quelques courses. Nous avons essayé de palier à son manque pendant plusieurs mois en mettant en place une navette sur Tulette pour amener les personnes sans permis de conduire.

Sens unique d'une partie du chemin de St Vincent

Réponse des élus : Nous ne pourrions élargir cette voie communale que lorsque notre PLU sera accepté ce qui n'est pas le cas actuellement. En effet, notre projet prévoit un afflux de population de +300 habitants sur les 10-15 ans à venir. L'Etat considère que nous n'avons pas assez d'eau potable pour ces populations nouvelles. Notre eau vient de La Roche St Secret. Ce captage n'est plus sécurisé, les conduites sont anciennes, des droits d'eau ancestraux. La commune de Valréas a le même problème. 2 forages sont en cours d'exploitation mais il faudra également traiter l'eau qui est trop ferrugineux donc usine de traitement.

Stationnement

Les élus préviennent que la commune s'équipe d'une machine pour faire des PV. En effet devant les comportements non conforme à la sécurité nous sommes dans l'obligation de sévir.

Installation d'emplacement voitures électriques.

Des travaux vont débuter sur le parking du stade à partir du lundi 3 décembre (Impasse Bellevue)